

**Appartement T3 avec jardin privatif - 70 m<sup>2</sup>  
18 allée de Saint Guen - Résidence Aigue Marine  
56000 VANNES**



**VENTE NOTARIALE SUR OFFRES PAR INTERNET**

Au sein d'une résidence de 2008, nous vous proposons en exclusivité cet appartement (Lot n°5) de 3 pièces en rez-de-chaussée avec terrasse, jardin privatif et 2 places de parking aériens.

L'appartement comprend : Entrée avec placard : 4.39 m<sup>2</sup>, Cellier (ballon 200L) : 2.52 m<sup>2</sup>, Couloir : 2.32 m<sup>2</sup> desservant : Chambre 1 avec placard : 14.52 m<sup>2</sup>, Chambre 2 avec placard : 11.38 m<sup>2</sup>, Salle de Bain : 2.77 m<sup>2</sup>, w.c séparé : 1.36 m<sup>2</sup> et un séjour avec cuisine ouverte non équipée : 30.8 m<sup>2</sup>. (Les superficies seront confirmées après réalisation des DPE), Digicode, interphone, résidence fibrée (Free, SFR, Bouygues)

On distingue une terrasse : 8.05 m<sup>2</sup> ainsi qu'un jardin privatif. Il y a deux places de parkings aériens (Lot 86 et 87). Un petit local à vélo est disponible. DPE en cours de réalisation. Taxe foncière 2020 : 764 euros. Charge copropriété, EDF-GDF et le nombre de lots restent à confirmer.

**\* 1<sup>ère</sup> offre possible à 160 000 € (HNI charge acquéreur). Inscription sur NOTAIRES-SIN**

**Principe des Ventes sur Offres par Internet sur NOTAIRES-SIN (Soit 150 400 € net vendeur et 9 600 € d'honoraires de négociation à la charge de l'acquéreur). En fonction du prix accepté par le vendeur, l'honoraire de négociation sera recalculé conformément au barème de l'étude notariale de Maître Syhem LOCATE, Notaire à LA REUNION.**

**1<sup>ère</sup> offre possible : 160 000 € \***

***Visites : sur rendez-vous.***

***Renseignements : S.I.N. 06.98.87.47.48***

**Réception des offres sur [www.notaires-sin.fr](http://www.notaires-sin.fr)**

## COMMENT SE PORTER ACQUEREUR

### PRINCIPE

La VOI est un système interactif de dialogue entre le vendeur ou son mandataire et son acquéreur. Le vendeur est susceptible d'accepter la première offre dès la mise en ligne de son bien et la première visite si elle répond à son attente, sinon, il attendra qu'un autre acquéreur fasse une meilleure offre.

La VOI s'adapte à tout type de biens.

La VOI est diffusée sur les sites Internets immobiliers les plus consultés (SeLoger, LeBonCoin, Explor'Immo, AVendreALouer, Logic'immo, ParuVendu, Immonot..) et se pratique sans abonnement.

### COMMENT FAIRE CES OFFRES ?

Avant de porter une offre, il faut :

- \* Visiter le bien et compléter avec le chargé de visite un bon de visite (sur présentation de votre pièce d'identité) rappelant les conditions de la vente.
- \* Vous irez ensuite sur le site [www.notaires-sin.fr](http://www.notaires-sin.fr), puis sur le bien. En bas de la page détaillant le bien, vous cliquerez sur « *Je souhaite faire une offre* »
- \* Vous complétez le formulaire en ligne.
- \* Vous recevrez un mail de confirmation.

Le vendeur ou son mandataire vous répondra par mail, soit :

- \* il accepte votre offre et la vente est terminée : vous serez convié par le Notaire pour signer un avant contrat de vente.
- \* il attend une meilleure offre et votre offre sera prise en considération et un autre acquéreur pourra faire une offre supérieure à la vôtre. Sur ce mail vous aurez possibilité de faire directement une nouvelle offre sans passer par le site. Vous serez informé par mail de toute nouvelle offre d'un autre acquéreur.

### ASSISTANCE

Pour toute question, vous pouvez contacter votre interlocuteur :

Damien Ripoché 06 98 87 47 48  
[damien.ripoché@notaires-sin.fr](mailto:damien.ripoché@notaires-sin.fr)